

FONDS DE SOUTIEN AUX ORGANISATIONS FÉMINISTES (FSOF)

Appel à projets 2025

« VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE FACILITEES PAR LES TECHNOLOGIES »

Renforcement des OSC féministes œuvrant dans la
prévention et la lutte contre les VBGFT

ATTENTION
Version projetée en réunion de concertation ;
Se référer au DAO qui seul fait foi

Réunion de concertation – 26 mai 2025

SOMMAIRE

INTRODUCTION / MODÉRATION

LE FSOF

01. POURQUOI FINANCER LES OSC FÉMINISTES ?
02. LE FONCTIONNEMENT DU FSOF
03. LES FONDS INTERMÉDIÉS – PRÉSENTATION
04. COMPOSANTES DU FSOF
05. RAPPEL DES DÉFINITIONS CLÉS

APPEL À PROJET FSOF 2025 «VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE FACILITEES PAR LES TECHNOLOGIES »

01. PRÉSENTATION DE L'APPEL À PROJET
02. OBJECTIF DE L'APPEL À PROJET
03. PERIMETRE D'INTERVENTION
04. EFFETS DE LEVIERS RECHERCHÉS
05. POINTS CLÉS
06. CRITÈRES DE SÉLECTION
07. CALENDRIER
08. QU'EN PENSEZ-VOUS ?



LE FSOF – FONDS DE SOUTIEN AUX ORGANISATIONS FÉMINISTES

01 . POURQUOI FINANCER LES OSC FÉMINISTES DES PAYS PARTENAIRES ?

Droits des femmes et des minorités de genre bafoués

Malgré des avancées notables, **les droits des femmes, des filles et des minorités de genre continuent d'être bafoués** dans les pays partenaires. Défendre ces droits et garantir leur effectivité est indispensable pour une société juste et équitable.

Rôle crucial des mouvements féministes

Les mouvements féministes jouent un **rôle clé dans l'évolution des normes sociales, des lois et des politiques**. Ils œuvrent pour l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes, des filles et des personnes vulnérables aux violences basées sur le genre.

Sous-financement historique des associations féministes

Les associations féministes ont historiquement reçu très peu de financements. Un **soutien financier accru est essentiel pour renforcer leur capacité d'action** et amplifier leur impact.

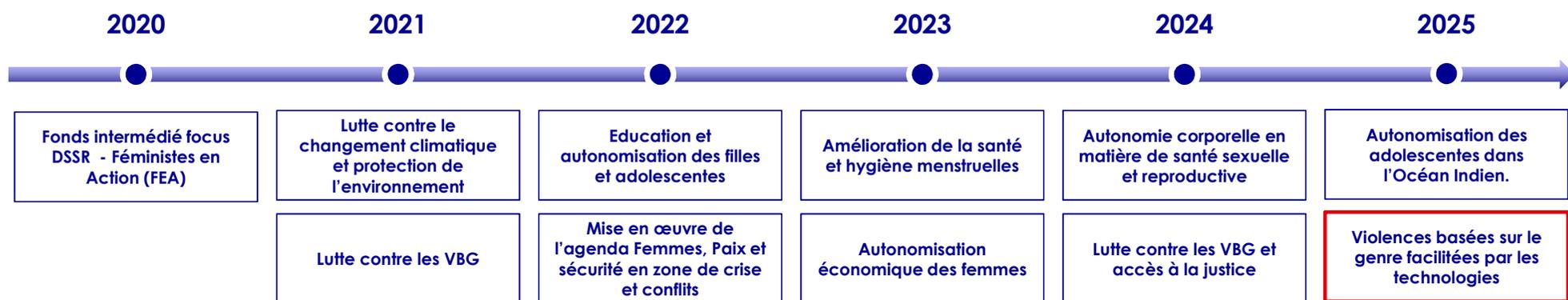
Importance de la connaissance et de la mise en réseau

Mieux connaître ces partenaires permet de comprendre leurs besoins et leurs défis. **Favoriser la mise en réseau des OSC féministes** renforce la collaboration et l'efficacité des actions menées contre toutes les formes de VBG.

02. LE FSOE – UN FONDS DE SOUTIEN AUX ORGANISATIONS FÉMINISTES

- **Vision** : Contribuer à réduire les inégalités de genre en renforçant les organisations féministes de la société civile dans les pays partenaires de la France.
- **Gouvernance inclusive** : MEAE et AFD, en lien étroit avec les OSC féministes :
 - Co-construction du cadre stratégique et de redevabilité
 - COPIL MEAE/AFD/personnalités de la société civile
 - consultations régulières des OSC
- **Engagements** : 120 M€ sur 3 ans (2020 – 2022, 135 M€ octroyés) et renouvellement à hauteur de 250 M€ sur 5 ans (2023 – 2027)
- **3 canaux de financement à l'AFD et au MEAE** :
 1. Projets et fonds intermédiés AFD
 2. Projets du dispositif « Initiatives-OSC » de l'AFD
 3. Projets du MEAE, notamment via les Ambassades et le CDCS.

Historique des appels à projets

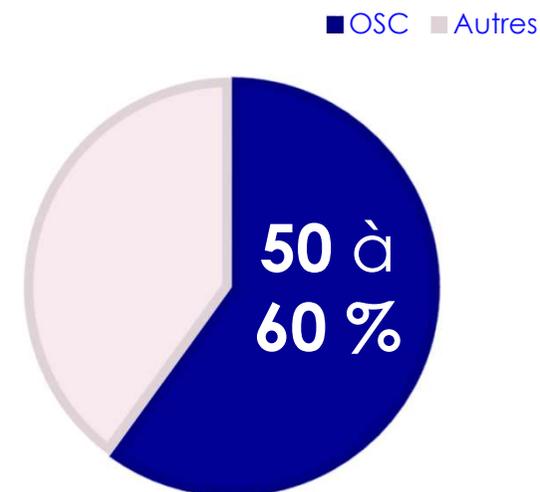
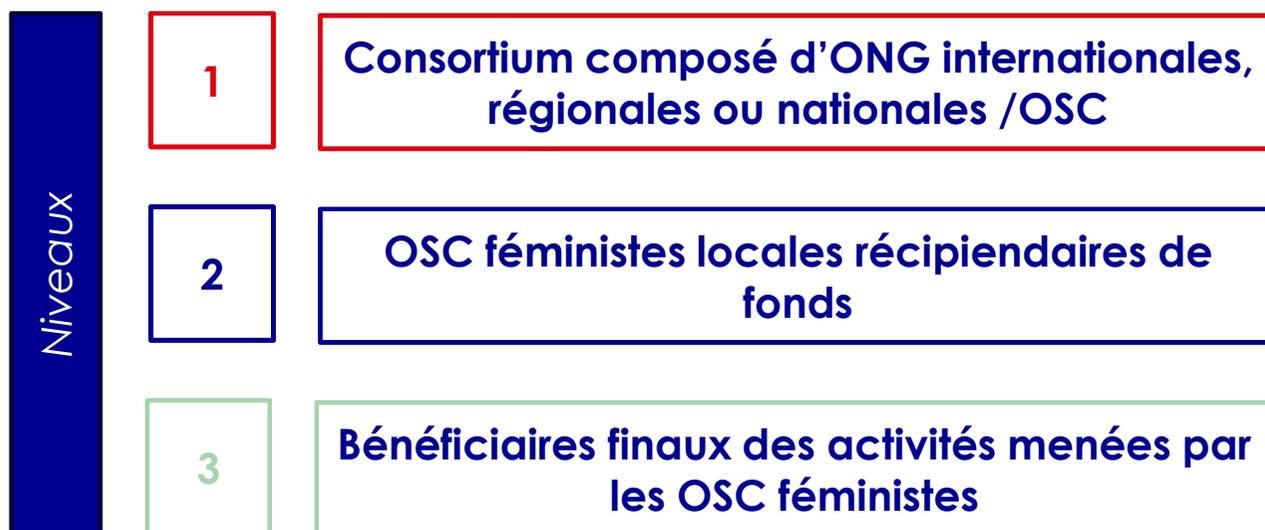


 Plus d'informations sur le site dédié : [Fonds de soutien aux organisations féministes](#)

03. LES FONDS INTERMÉDIÉS DU FSOF: PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

Dispositif de financement intermédié visant le renforcement des OSC féministes locales

Part du financement dédié aux organisations féministes de la société civile (niveau 2)



04. LES FONDS INTERMÉDIÉS DU FSOE: TROIS COMPOSANTES STRUCTURANTES

Composante 1

Financements flexibles

- **Mise à disposition de financements flexibles auprès des OSC féministes locales :**
 - A minima 50% du budget total.
 - Activités de terrain, de plaidoyer et de renforcement de capacités ;
 - Activités d'appui au fonctionnement et au développement des OSC féministes formelles ou informelles locales et/ou des mouvements et associations sur le terrain.

Composante 2

Renforcement de capacités

- **Renforcement des capacités techniques des OSC féministes locales :**
 - Développement d'une offre de formations techniques sur les thématiques du projet ;
 - Appui au développement de plans stratégiques et modèles économiques viables et gestion financière ;
 - Appui à la définition du plaidoyer, de contenus et supports de communication ; établissement de synergies avec d'autres initiatives/réseaux nationaux & régionaux et capitalisation de bonnes pratiques.

Composante 3

Capitalisation & mise en réseau

- **Capitalisation, partage de pratiques et mise en réseau :**
 - Communication, visibilité, identification de bonnes pratiques / processus répliquables ;
 - Animation d'une communauté de pratiques (capitalisation des expertises des OSC, mécanismes de transfert de connaissances et d'expérience entre elles).

05. RAPPEL DES DÉFINITIONS CLÉS (SELON LE CADRE STRATÉGIQUE DU FSO)

Niveau1

Organisation cheffe de file du consortium

- L'AFD signera une convention seulement avec l'OSC cheffe de file, dûment autorisée (pouvoir juridique) à **représenter les autres membres du consortium** (au nom et pour le compte).
- L'organisation cheffe de file du consortium pourra être toute OSC française et/ou internationale et/ou nationale issue de pays partenaires, présentant les capacités requises et répondant aux critères de sélection détaillés dans l'appel à projets.
- Elle sera la principale interlocutrice de l'AFD.

Niveau1

(Membres du) Consortium

- Un ou plusieurs organismes à but non lucratif, OSC françaises et/ou internationales et/ou nationales issues des pays partenaires, y compris de pays partenaires de la politique de développement et de solidarité internationale de la France;
- Elles sont structurées en consortium et **répondent ensemble à l'appel à projets**.
- Elles portent le projet (mise en œuvre des trois composantes) et travaillent en partenariat avec des structures - notamment locales.

Niveaux 1&2

Les OSC féministes locales

- Organisations féministes de la société civile dans toute leur diversité, constituées ou non de façon formelle, qui ont pour objectif d'agir en faveur de l'égalité de genre et de transformer durablement les rapports sociaux fondés sur le genre, et particulièrement celles dont la mission principale est la défense et la promotion des droits effectifs et l'émancipation des femmes et des filles.
- Elles peuvent être **membres du consortium ou récipiendaires des fonds**.



APPEL À PROJET FSO 2025

«VIOLENCES BASÉES SUR
LE GENRE FACILITÉES PAR
LES TECHNOLOGIES »

01 . PRÉSENTATION DE LA THÉMATIQUE DE L'APPEL À PROJET

- **LES TECHNOLOGIES : OPPORTUNITÉS ET MENACES**

- Opportunités **d'émancipation** pour les femmes, les filles et les minorités LGBTQIA+
- **Vecteur de risques** (hausse des inégalités de genre et VBGFT).

- **UN PHÉNOMÈNE PROTÉIFORME ET ÉVOLUTIF**

- Les VBGFT sont **protéiformes** et en **constante évolution**.
- Les conséquences pour les victimes sont lourdes et restreignent leurs libertés et droits.
- Les chiffres sont alarmants : **Près des 3/4 des femmes** ont subi une forme ou une autre de VBGFT.

- **QUI SONT LES PERSONNES LES PLUS EXPOSÉES ?**

- **Les femmes et jeunes filles** – notamment celles issues des minorités, migrantes ou handicapées.
- **Toutes les personnes issues des minorités LGBTQIA+** (qui ne se conforment pas à la norme hétérosexuelle), ainsi que, dans une moindre mesure, leurs alliés.

- **UN MANQUE DE RÉPONSE À LA HAUTEUR DES ENJEUX**

- **Régulations insuffisantes**
- **Sous-financement critique** (0.2 % de l'APD pour la prévention des VBG)
- **Des défis persistants** : fracture numérique, stéréotypes de genre (y.c., véhiculés par l'IA), obstacles à l'accès à la justice, etc.

01 . PRÉSENTATION DE LA THÉMATIQUE DE L'APPEL À PROJET

VBG FT :

« tout acte de violence perpétré, facilité ou amplifié par l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC), qui cible une personne en raison de son sexe, de son orientation sexuelle et de son identité de genre » qu'il s'agisse d'une femme, d'une fille ou d'une personne appartenant à l'une des minorités LGBTQIA+.

*Violence basée sur le genre facilitée par les technologies,
« Rendre tous les espaces sûrs », UNFPA, 2021*

02. OBJECTIFS DE L'APPEL À PROJETS



03. PERIMETRE D'INTERVENTION

1 Renforcer la sécurité et le respect dans l'environnement numérique

- La prévention des VBGFT est améliorée à travers une meilleure **sensibilisation** et **éducation** de toutes et tous à l'usage des outils numériques et aux risques liés aux VBGFT.
- Les personnes ciblées par les VBGFT acquièrent les **compétences nécessaires** pour sécuriser leur présence numérique et maintenir un engagement en ligne autonome et le plus sûr possible.
- Les OSC vulnérables et ciblées, en particulier les OSC féministes renforcent leur **cybersécurité** (outils, stratégies, audits, etc.) pour prévenir les VBGFT.

2 Accompagnement des victimes, suivi des témoins et agresseurs

- Des services de soutien et d'accompagnement des victimes de VBGFT sont développés, avec une approche intersectionnelle.
- Une **approche holistique** d'accompagnement est proposée aux victimes, incluant des dispositifs notamment de soutien psychosocial et juridiques, ainsi que le développement d'outils technologiques (signalement, protection)/ ou l'utilisation généralisée et dans des bonnes conditions (protection des données) des outils existants.
- Des actions en faveur de la responsabilisation et la réhabilitation des agresseurs sont conduites.

3 Production de connaissances & plaidoyer

- Des outils de collecte et d'analyse sont développés et généralisés afin de **produire des données** sur les VBGFT, avec une approche genrée et intersectionnelle, en partenariat avec les plateformes numériques.
- Des **stratégies de plaidoyer** sont développées, fondées sur les preuves, afin d'influencer les politiques publiques et promouvoir des cadres juridiques adaptés.
- Les médias sociaux et traditionnels sont utilisés pour sensibiliser les communautés aux VBGFT, mobiliser les réseaux d'entraide communautaires et amplifier la voix des victimes pour **favoriser une prise de conscience collective**.

04. LES EFFETS LEVIERS

Afin de maximiser l'impact des actions menées contre les VBGFT, plusieurs leviers stratégiques ont été identifiés. Ces éléments clés permettront de renforcer l'autonomie des personnes concernées, d'améliorer la prévention et d'assurer une réponse coordonnée et durable.

- Renforcement des capacités et autonomisation des personnes et communautés ciblées pour faire face aux VBGFT en les considérant comme de véritables acteurs et actrices du changement (autodéfense féministe)
- Amplification de la voix (y compris en ligne), et de la représentation des femmes et des autres catégories de personnes ciblées par les VBGFT, dans leurs sociétés et auprès des instances de pouvoir.
- Production et diffusion des connaissances locales pour guider l'action féministe, y compris dans les actions de sensibilisation et plaidoyer.
- Renforcement des alliances et plaidoyer pour des politiques efficaces, pérennisation des alliances locales et régionales entre OSC féministes pour une action coordonnée et durable.,
- Promotion de pratiques transformatrices, capitalisation et partage d'expériences.

05. POINTS CLÉS : RAPPEL

	Montant	4M€ à 6M€ <i>4M€ constitue le montant plancher, susceptible d'évoluer d'ici la publication de l'Appel à projets</i>
	Durée	3 à 4 ans
	Modalités	Appel à propositions ouvert aux organismes à but non lucratif aboutissant sur la sélection d'1 seul consortium
	Bénéficiaires	OSC féministes locales, associations et mouvements récipiendaires des fonds , constitués ou non de façon formelle, qui agissent en faveur de l'égalité de genre, des droits humains et numériques, et particulièrement ceux qui se saisissent des enjeux liés aux VBGFT.
	Périmètre géographique	Le consortium devra couvrir un minimum de 4 pays , dont des pays appartenant à la catégorie «pays les moins avancés» de la liste ci-dessous des pays éligibles, répartis par « Direction Régionale » de l'AFD: Afrique : <ul style="list-style-type: none">➤ DR Afrique du Nord : Maroc, Algérie, Tunisie, Egypte➤ DR Afrique centrale : RDC, Congo, Gabon, Cameroun, Sao-Tomé et Principe et Guinée équatoriale➤ DR Afrique de l'Est : Ethiopie, Ouganda, Tanzanie, Rwanda, Burundi, Kenya, Djibouti, Erythrée, Somalie, Soudan et Soudan du Sud➤ DR Afrique australe : Mozambique, Angola, Botswana, Eswatini, Lesotho, Malawi, Namibie, Zambie, Zimbabwe➤ DR Golfe de Guinée : Bénin, Togo, Guinée, Nigeria, Ghana, Côte d'Ivoire, Libéria, Sierra Leone➤ DR Grand Sahel : Cap-Vert, Gambie, Guinée-Bissau, Mauritanie, Sénégal et Tchad Orients : <ul style="list-style-type: none">➤ DR Proche et Moyen Orient : Territoires palestiniens, Jordanie, Irak, Liban
	Approches à privilégier	Approches intersectorielles et intersectionnelles
	Éléments constitutifs de l'offre financière	<ul style="list-style-type: none">• Réalisation d'audits externes• Diligences sur les OSC qui seront financées• Evaluation ex-post réalisée et financée dans le cadre du projet.

06. CRITÈRES DE SÉLECTION DU CONSORTIUM



Diagnostic initial

- Bonne connaissance de l'écosystème local et régional des mouvements et organisations féministes engagées dans la prévention et la lutte contre les VBGFT.
- Capacité à analyser les dynamiques locales, les défis spécifiques et les besoins des communautés concernées.



Consortium & Equipe projet

- Structuration claire du consortium et complémentarité des expertises des membres.
- Expérience avérée dans la gestion de projets d'ampleur et dans l'accompagnement et le renforcement des capacités des OSC locales.
- Implantation dans les pays cibles et/ou capacité à déployer des actions localement et à mutualiser les ressources avec d'autres initiatives ;
- Expertise relative aux enjeux liés à la prévention et la lutte contre les VBGFT
- Compétences numériques ou capacité à identifier des prestataires pertinents.



Bénéficiaires / Partenaires

- Sélection d'OSC féministes locales et régionales actives sur les VBGFT.
- Implication active dans des réseaux régionaux de la société civile.
- Capacité à mobiliser des acteurs institutionnels/académiques et partenaires pour un impact renforcé.



Ciblage géographique

- Alignement entre les zones d'intervention et les besoins identifiés.
- Capacité à prendre en compte les contextes nationaux et régionaux (y.c., spécificités juridiques et socioculturelles).
- Prise en compte des enjeux d'exposition aux risques sécuritaires des bénéficiaires finaux et OSC.



Logique d'intervention

- Approche stratégique cohérente, avec une théorie du changement et cadre logique bien définis.
- Méthodologie d'intervention et d'accompagnement des OSC adaptée aux réalités du terrain.



Capitalisation, suivi-évaluation, plaidoyer

- Capacité à documenter les actions et bonnes pratiques, diffuser les résultats, mesurer l'impact et ajuster la stratégie selon les résultats obtenus.
- Mécanismes solides de suivi et évaluation.
- Capacité à mener des actions de plaidoyer.

07. CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Étapes	Dates prévisionnelles
Réunion de concertation avec les OSC	26 mai 2025
Publication de l'appel à propositions	Du 2 juin au 25 juillet 2025
Date limite de réception des propositions	Le 25 juillet 2025
Evaluation des propositions et sélection du consortium	Août 2025
Octroi du financement par l'AFD et signature de la convention	T4 2025
Démarrage des études et analyses complémentaires (cartographie, diagnostics des OSC, communication, collecte de données de référence, etc.).	T1 2026
Identification et financements des premiers sous-projets	T2 2026



APPEL À PROJET FSO 2025

CONCERTATION DES OSC

OBJECTIFS DE LA CONCERTATION

Vous allez être invité.es à réagir sur un ensemble de points relatifs à l'appel à projets à confirmer ou renforcer à partir de vos expériences. Les objectifs de cette seconde partie d'atelier sont les suivants :

- 1** Recueillir vos retours sur la note de cadrage et sur les orientations envisagées de l'appel à projet
- 2** Identifier les ajustements nécessaires pour garantir la pertinence et l'impact de l'initiative
- 3** Discuter des enjeux d'opérationnalisation

01 . CLARTÉ ET COMPLÉTUDE DE LA NOTE DE CADRAGE, THEMATIQUES ET GEOGRAPHIES

Questions à discuter

- Avez-vous des points d'attention sur la note de cadrage ?
- Selon vous, faudrait-il ajuster/ intégrer de nouvelles thématiques ?
- Comment assurer une mise en œuvre flexible face au caractère évolutif des VBG FT ?
- Avez-vous des remarques sur l'approche géographique ?

02. EXPOSITION AU RISQUE SÉCURITAIRE & PROTECTION

Questions à discuter

- Comment prendre en compte les risques de VBGFT encourus par les OSC locales et les personnes militantes dans l'AAP ?
- Quels dispositifs de protection renforcer ou envisager ?

03. SOLUTIONS TECHNOLOGIQUES

Questions à discuter

Quelle réflexion mener avec les acteurs privés du secteur numérique ?

Comment développer des outils technologiques ou s'approprier l'existant, dans une approche efficiente et efficace ?

**Il est prévu que le consortium puisse faire des propositions, dans la limite de 15 % du budget du projet (hors AAP de la composante 1, soit 15% de 2M€ : 300 000€); cela vous semble-t-il approprié ?*

04. PUBLIC CIBLE : AGRESSEURS POTENTIELS

Questions à discuter

Comment travailler avec les agresseurs potentiels et valoriser les masculinités positives dans la lutte contre les VBGFT ?

Faut-il inclure les agresseurs potentiels parmi les cibles du projet ?

MERCI À TOUTES ET TOUS !

[Plus d'informations sur le FSOF: cliquez ici](#)

#MondeEnCommun